

Un peu de courtoisie et du respect rendent la copropriété plus agréable



N'ouvrez pas la porte de l'immeuble à n'importe qui



Respecter vos voisins, évitez de faire trop de bruit surtout entre 22h et 8h



Respecter le travail des personnes qui font l'entretien, ne salissez pas les parties communes et au pire pensez à nettoyer



Il est interdit d'étendre du linge aux fenêtres et balustrades



Certains travaux ne peuvent être entrepris sans l'accord de l'assemblée générale, n'hésitez pas à consulter le syndic avant de démarrer vos travaux



Veiller à ne pas encombrer les parties communes (halls, couloir, local à poubelles...),



Il est interdit d'introduire certains produits des matières dangereuses, insalubres ou malodorantes dans la résidence

Des remarques, des questions sur la copropriété, vous pouvez interroger :

- le syndic Aguilar par mail :
- ou l'un des membres du conseil syndical :

Bat A : Yves Tardat et Michel Mathieu

Bat B : Jean-Jacques Huselstein, Jean-Luc Sicard

Bat C : Nicole Le Breton, Jean-Pierre Lavarec,
Pierre Richer

Bat D : Jean-Paul Gallet

Présidente du conseil syndical : Bérengère Trintignac

Liste des numéros utiles :

- Pompiers : 18 ou 112 depuis un mobile
- Info mairie : 04 67 34 70 00
- Syndic : Aguilar : 04 99 53 02 55
- Plombier : Sté CHICHE : 04 67 54 03 33
- Serrurier : Sté Atelier GABEL : 04 99 61 00 43
- ACTIS (badges et bips) : 04 67 22 22 22
- Ascenseur urgence : 0820 24 00 20

Informations propreté :

Bacs jaunes = recyclage
Bac gris = déchets ménagers
Encombrants = à sortir sur le trottoir côté contre allée le **jeudi soir**
Verre = bac spécifique de l'autre côté du boulevard

Nettoyage une fois par semaine de toutes les parties communes effectué par la société Propresud